
Conférence du désarmement

17 juin 2014

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent vingtième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 17 juin 2014, à 10 h 10

Président : M. Mukhtar Tileuberdi.....(Kazakhstan)



Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1320^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Avant toute chose, je tiens à souhaiter la bienvenue à l'Ambassadrice Marta Maúraz Pérez, qui a récemment pris ses fonctions de Représentante permanente du Chili à la Conférence du désarmement. Au nom de la Conférence et au nom de mon pays, je présente mes meilleurs vœux à notre nouvelle collègue.

Je voudrais également vous informer que je me suis récemment entretenu avec le Groupe informel d'États observateurs. Au cours de cet entretien, le Groupe a prié le Président de réfléchir à la possibilité de nommer, à titre informel, un collaborateur du Président chargé de la question de l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement, celle-ci n'ayant fait l'objet d'aucun débat de fond ces dernières années.

À la demande du Groupe informel d'États observateurs et à l'issue de consultations avec le collègue des six Présidents et les coordonnateurs régionaux sur les conclusions de cet entretien, j'ai décidé de nommer M^{me} Filloreta Kodra, Ambassadrice de l'Albanie, collaboratrice du Président chargée de la question de l'élargissement de la composition de la Conférence. M^{me} Kodra se concertera avec le Président, essentiellement dans le cadre d'entretiens bilatéraux, sur les scénarios possibles, les étapes et les aspects de l'élargissement, dans l'optique d'un rapprochement entre les États membres et les États observateurs ; je vous remercie d'ores et déjà de bien vouloir lui apporter votre aide et votre coopération.

L'Ambassadrice Kodra assumera son mandat jusqu'à la fin de la session de 2014 de la Conférence du désarmement, conformément au principe de continuité au sein du collège des six Présidents, ce qui n'empêchera pas la Conférence d'agir par d'autres voies, en l'occurrence celle des négociations.

Je souhaiterais que la séance d'aujourd'hui soit consacrée à un débat informel sur la proposition que M. Michael Møller, Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement, a faite le 20 mai 2014, et à l'examen des informations de suivi qu'il nous a communiquées la semaine dernière.

En conséquence, j'invite les délégations qui le souhaitent à faire une déclaration pendant la séance plénière officielle, qui sera ensuite levée afin que nous poursuivions en séance plénière officieuse. Je donne maintenant la parole à M^{me} Kateřina Sequensová, Ambassadrice de la République tchèque.

M^{me} Sequensová (République tchèque) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, j'ai l'honneur de m'exprimer devant vous au nom du Groupe informel d'États observateurs de la Conférence du désarmement. Les États observateurs tiennent à vous féliciter de votre accession à la présidence et à vous assurer de leur soutien. Nous apprécions particulièrement que vous portiez un intérêt sincère au fonctionnement de la Conférence et que vous compreniez la nécessité d'ouvrir celle-ci à de nouveaux membres pour garantir l'universalité de ses instruments.

Nous souhaitons remercier M. Michael Møller, Secrétaire général par intérim de la Conférence du désarmement, des quatre propositions qu'il a faites le 20 mai pour redynamiser la Conférence, sur lesquelles nous formulerons plusieurs observations. Nous sommes entièrement d'accord avec l'analyse du Secrétaire général par intérim, selon laquelle il est grand temps que la Conférence du désarmement envisage d'autres moyens d'aller de l'avant et fasse preuve d'innovation pour dépasser les obstacles posés par l'absence de consensus et de volonté politique. Nous jugeons donc ses propositions très intéressantes.

Nous considérons que l'idée de recenser les domaines d'intérêt commun dans l'optique d'aboutir à l'élaboration de conventions-cadres et l'idée de négocier des instruments politiquement contraignants sont toutes deux très prometteuses. Parallèlement, nous accordons beaucoup d'importance à la question des méthodes de travail, qui fixent les règles de procédure des travaux de fond. Au vu du résultat positif des débats structurés consacrés à des questions centrales du calendrier des activités, nous pensons qu'il serait bon d'établir un organe subsidiaire pour réfléchir à la meilleure manière de rendre la

Conférence du désarmement plus efficace et plus axée sur les résultats. Par exemple, nous considérons que la durée du mandat de président devrait être réexaminée et modifiée.

On sait combien le Groupe informel d'États observateurs aspire à l'élargissement de la Conférence du désarmement, qui revêt non seulement un caractère essentiel pour la Conférence elle-même, mais aussi une grande importance pour la communauté internationale dans son ensemble. De manière regrettable, la Conférence du désarmement ne consacre pas suffisamment de temps à cette question. Elle ne l'a pas fait figurer dans le calendrier des activités, ni dans le programme des débats des séances plénières.

Cela fait plus de dix ans que la Conférence est saisie de la question de son élargissement et plus de quatorze ans qu'aucune mesure n'est prise dans ce sens. Nous pensons qu'un objectif universel tel que celui de la stabilité et de la sécurité internationales et du désarmement doit, par définition, être étudié par un organe qui représente l'ensemble de la communauté internationale et qui tient compte de l'évolution de la situation mondiale en matière de sécurité.

C'est pourquoi, Monsieur le Président, nous nous félicitons de votre décision de nommer à vos côtés un collaborateur chargé de la question de l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement. Nous sommes sûrs que cette décision permettra de mieux appréhender les différentes modalités et les divers scénarios spécifiques envisageables dans ce domaine pour la Conférence. Nous espérons que les consultations offriront au collaborateur du Président la possibilité de mettre en avant les points de convergence et de définir une base commune pour les initiatives futures. Nous tenons à féliciter M^{me} Filloreta Kodra, Ambassadrice de l'Albanie, de sa nomination à ce poste et lui adressons nos meilleurs vœux de réussite dans l'exercice de ses nobles fonctions.

Monsieur le Président, permettez-nous de réaffirmer notre volonté de contribuer à la reprise des travaux sur le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements, qui a été trop longtemps différée.

M. Zakov (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, la délégation bulgare tient à vous adresser à son tour ses félicitations pour votre engagement personnel et votre détermination à faire progresser les travaux de la Conférence du désarmement. Nous ne pouvons que saluer les efforts que vous avez déployés pour mener de larges consultations concernant la nomination d'un collaborateur du Président chargé de la question de l'élargissement.

En créant la Conférence du désarmement, nos prédécesseurs n'étaient pas mus par la volonté politique d'en faire un club fermé. À cette époque déjà, il était envisagé d'élargir sa composition. Depuis lors, la Conférence s'est ouverte à plusieurs reprises à de nouveaux membres et cela doit continuer ainsi. La Conférence du désarmement devrait être en phase avec les réalités du XXI^e siècle et prouver sa légitimité jusque dans sa composition. Depuis longtemps, la Bulgarie milite avec ferveur pour l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement. La nomination d'un collaborateur du Président chargé de cette question constitue une avancée et démontre que vouloir, c'est pouvoir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Bulgarie pour ses aimables propos. Une autre délégation veut-elle prendre la parole ? Si tel n'est pas le cas, avant d'ouvrir la séance officielle, je donne la parole au secrétariat, qui a une annonce à faire.

M. Fung (Secrétaire de la Conférence) (*parle en anglais*) : L'annonce sera brève et concerne les casiers. Nous avons récemment distribué un certain nombre de documents, notamment la liste révisée des participants. Nous vous demandons instamment de consulter les casiers. Comme je l'ai indiqué précédemment, bon nombre d'entre eux débordent de documents. Je vous remercie donc de vérifier fréquemment leur contenu. Je tiens la liste révisée des participants à la disposition de ceux qui n'en ont pas encore pris connaissance.

Le Président (*parle en anglais*) : Nous allons maintenant poursuivre nos travaux en séance plénière officielle. La séance est suspendue pour trois minutes afin de préparer la salle.

La séance est levée à 10 h 20.